

Montluçon, le 28 octobre 2016

Monsieur le Député,

Vous allez, dans les jours qui viennent, discuter et voter le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale conformément au plan Juppé de 1995 qui a transféré aux député-es le soin de fixer le niveau des dépenses publiques de santé.

Cette année, le PLFSS prévoit des économies de l'ordre de 4.1Md € d'économies dont 1.3Md € pour les établissements sanitaires publics et privés, ainsi que 200 millions € pour le secteur médico-social. Vous n'êtes pas sans savoir que ces économies vont avoir, pour conséquences directes, un impact sur l'offre de soin.

Cette politique d'austérité se traduira par des inégalités d'accès aux soins et aux services sociaux par le biais de fermetures de lits, de services, voire d'établissements entiers. Cette politique est déjà en route depuis les lois HPST et Santé induisant déjà des regroupements d'Hôpitaux qui se font par les GHT et les établissements sociaux et médico-sociaux sont regroupés par des fusions absorption pour répondre à la loi du marché.

Les conséquences touchent aussi les personnels des structures, ils sont en sous effectifs, ils souffrent physiquement, moralement et vont même jusqu'au suicide car ils ne peuvent respecter l'éthique de leurs métiers.

En tant qu'élu, il peut vous arriver de manifester dans les rues de vos circonscriptions contre ces fermetures. Vous ne devez pas oublier que vous en seriez la cause en votant cette loi inique vis-à-vis de notre système de protection sociale. Nous vous demandons de bien vouloir considérer ces arguments avant de voter le PLFSS 2017.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier et en espérant que les éléments ci-dessus vous aideront.

Recevez Monsieur le Député nos sincères salutations.

Erwan CHARNY,



co-secrétaire de l'Union syndicale SOLIDAIRES Allier